

# Communauté de Communes du

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/87 56

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 21 mai 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Anne Deprez, Gilles Dumas.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Marianne Scarcella à Eric Vallier, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Fabienne Croze à Christian Roux, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier, Danielle Montagnon à Robert Cuchet, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Sabine Campredon, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 41 Pour : 41

### OBJET : BUDGET TOURISME – DECISION MODIFICATIVE N°1

Lors du vote du budget primitif 2024 du Budget Tourisme, une erreur a été faite sur l'affectation de résultats. Après vérification et validation du SGC de La Mure, il est proposé de corriger l'affectation de résultats 2023 du budget Tourisme de la manière suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	3 707.25 €	0.00 €	0.00 €
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 707.25 €
<b>TOTAL 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 707.25 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 707.25 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 707.25 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 707.25 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>3 707.25 €</b>		<b>3 707.25 €</b>

#### Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la correction de l'affectation de résultats 2023 du budget Tourisme telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 27 mai 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 3/6/24 et de sa publication le 3/6/24

